Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen

Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de

l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale

ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 93 (1995)

Heft: 7-8

Artikel: Les femmes albanaises : la naissance d'une fille

Autor: Borel, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-951210

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pratiques obstétricales qui pourtant vous sont connues mais étranges respectivement desquelles vous vous abstenez? Quelles sont vos expériences lors des exigences surprenantes du côté de la population?

Comment aurais-je dû réagir, par exemple, vis-à-vis d'une femme qui, entre autre, désirait manger le placenta après la naissance? Et trois jours plus tard, quand elle me rappelait: «I still have not had my placenta...!»?

Un terrain propice à l'entêtement et aux acusations.

Quand je me bats avec un comportement étrange sans que je l'intègre consciemment, la situation peut devenir fatale. Et cela surtout si je m'étais dirigée pleine d'élan et d'enthousiasme vers le nouveau et l'inconnu. Le sentier battu et brûlé qui mène tout le long depuis les attentes exagérées jusqu'à l'apathie refroidie, jusqu'à la grève du zèle et au cynisme, il est connu et pas trop étranger. Il est décrit par le «Burning Syndrome». Même des risques de santé peuvent s'y manifester.

L'issue: ce serait le dialogue – en premier lieu avec moi-même.

Des différences qui dérangent, il y en a partout où habitudes et attitudes différentes se heutent. Nous sommes appelées à nous colleter avec d'autres valeurs pour que le sentiment de dépendance ne se répande pas.

Peut-être il s'agira aussi de m'accepter là où je suis différente moi-même?

Le modèle «lever du soleil» de Madeleine Leiniger, qu'elle a développé pour les soins transculturels, peut servir de guide aux discussions, par exemple au lieu de travail. Il faut bien prendre en considération que le degré du propre bien-être sera un facteur essentiel pour la promotion de «l'échange osmotique».

Le code international de déontologie des sages-femmes reflète la même attitude. Sous II. D. nous lisons «Les sages-femmes répondent aux besoins psychologiques, physiques, émotionnels et spirituels des femmes qui leur demandent des soins pour leur santé, quelles que soient leurs conditions».

Le défi est grand. Au milieu se trouvent l'estime mutuelle, l'acceptation sans préjugés. S'y prendre avec un comportement différent, cela correspond à un processus de dégagement pour toute la vie – et cela vaut la peine. Pour les deux côtés!

Les femmes albanaises:

La naissance d'une fille

F. Borel, sage-femme

I. Culture et frontières: définitions

Le monde culturel albanais ne se limite pas aux frontières du pays dénommé Albanie: il s'étend aussi aux territoires albanais ex-yougoslaves, dont la Kosove. La plupart du temps, on utilise le terme «albanais» dans son sens culturel, pour parler de l'appartenance ethnique, et non pour indiquer la nationalité. Les Albanais de Kosove sont nombreux en Suisse, et rares sont ceux provenant d'Albanie.

S'ils ont une culture commune, les Albanais d'Albanie et les Albanais résidant en ex-Yougoslavie ont néanmoins vécu et vivent dans des pays et dans des contextes politiques différents, ce qui n'a pas été sans influencer leur mode de vie. Ainsi, poussés par la nécessité d'affirmer leur identité dans un milieu hostile, les Albanais de Kosove montrent un attachement aux traditions beaucoup plus fort que ne le font les Albanais d'Albanie.

Bien entendu, ceci a eu des répercussions sur la vie des femmes. Par exemple, dès 1945, en Albanie, les femmes ont eu accès à la formation et à une place sur le marché du travail. Les femmes kosovares, pour la plupart, ont conservé leur rôle de femmes et mères au foyer.

Dans la mesure où ce sont elles que nous sommes appelées à rencontrer en Suisse, je ne parlerai ici que des femmes albanaises originaires de Kosove et des territoires albanais en ex-Yougoslavie. Lorsque j'emploie le terme «femmes albanaises», c'est donc uniquement à elles que je fais référence.

II. Histoire et territoires: épisodes récents

La Kosove

Capitale: Prishtina Superficie: 20'000 km2

Langue: albanais et serbo-croate Population: 2 millions. La Kosove est

peuplée à 90% d'Albanais, à 10%

Serbes.

Religion: Principalement musulma-

ne, mais la population est

peu pratiquante.

Nature du régime:

Démocratie «théorique», mais le pouvoir effectif est placé entre les mains des

militaires.

Chef d'Etat: Slobodan Milosevic, chef d'Etat de la Serbie.

Peu après la première guerre mondiale, la Kosove est séparée de l'Albanie et rattachée à la Yougoslavie. Dès lors, les Albanais de Kosove seront traités par leurs autorités comme une minorité devant choisir entre assimilation ou exode.

En 1945, avec la création de la Fédération Yougoslave par Tito, leur situation ne change pas. Le pouvoir en place refuse de reconnaître les spécificités des Albanais de Kosove, du Monténégro et de Macédoine. Malgré cela, à cette époque, leur situation est tout à fait tolérable.

En 1974, les Albanais de Kosove obtiennent de haute lutte que leur territoire se voie accorder le statut de province autonome et soit, à ce titre, considéré comme un élément constitutif de la Fédération Yougoslave.

En 1981, les Albanais de Yougoslavie exigent le statut de République et la tenue d'élections libres pour la Kosove. Ce mouvement sera écrasé par les autorités fédérales qui imposent, dès lors, un régime militaro-policier à cette province. Jusqu'en 1989, la situation des Albanais de Yougoslavie ne cessera de se dégrader (arrestations, tortures, exécutions, etc.). Lors de cette même année, la Kosove se voit retirer par les autorités fédérales son statut de province autonome.

En 1990, les autorités serbes décrètent «la loi sur les relations dans le travail» qui stipule le remplacement des cadres albanais par des Serbes dans tous les secteurs: économie, santé, enseignement, culture. Cela entraîne des licenciements massifs. Cette exclusion des Kosovars d'origine albanaise du monde professionnel s'étend petit à petit à l'ensemble de la population: actuellement, 10% seulement de la population albanaise qui pourrait être active a effectivement un travail.

En 1991, la Serbie ferme en outre toutes les écoles de langue albanaise en Kosove, y compris l'université. Les élèves et étudiants albanais n'ont ainsi plus droit à un enseigenement dans leur langue.

Depuis cette date, les mesures discriminatoires envers les Albanais ne cessent de croître en Kosove ainsi qu'en Macédoine et au Monténégro.

Désormais, en Kosove, le personnel soignant est exclusivement serbe. Les femmes kosovares d'origine albanaise craignent donc pour leur intégrité et celle de leur enfant. Cela explique pourquoi certaines femmes accouchent à nouveau à domicile plutôt qu'à l'hôpital. D'autres viennent accoucher en Suisse, lorsque leur mari s'y trouve déjà.

III. Les femmes albanaises: esquisse d'un portrait

Officiellement, il y a actuellement à Genève 3724 ressortissants de l'ex-Yougoslavie (Annuaire statistique du canton de Genève 1994). Quel crédit accorder à ce chiffre, alors que l'on rencontre quotidiennement des Kosovars sans papiers légaux sur notre terrain de travail?

A la Maternité de Genève, selon un comptage effectué sur 3 mois (du 1.1. au 31.3.1994), 36 femmes albanaises y ont accouché, représentant ainsi 5,8% du total des femmes qui se sont présentées et 8,5% du total des femmes étrangères. (Dans la population générale, le chiffre des ex-Yougoslaves recensés correspond à 2,5% de tous les étrangers - hommes et femmes - résidant à Genève).

Au cours d'une petite enquête effectuée en 1994 par des sages-femmes auprès de 10 femmes albanaises, j'ai pu faire les constatations suivantes:

- La femme albanaise est presque toujours mariée. Elle vit en couple. Elle arrive en Suisse longtemps après son mari.
 - L'homme albanais a vécu seul ici pendant plusieurs années.
- Elle ne parle pas le français.
 Il le parle presque toujours et souvent il sert de traducteur à sa femme.
- Elle ne travaille pas à l'extérieur de la maison et elle sort peu de chez elle.
 Il a un emploi et une vie sociale qui l'entraînent à l'extérieur de la maison.
- Même si elle porte des vêtements achetés ici, elle a l'air de venir d'ailleurs. Il soigne son look et a l'air intégré.

Au terme de cette énumération, il faut constater que la femme albanaise apparaît comme caractérisée par ce qu'elle n'est pas et par ce qu'elle ne fait pas. Elle se définit par la négative, alors que son mari se définit positivement par rapport aux valeurs d'ici.

Cette esquisse de la femme albanaise est celle que j'obtiens en la voyant arriver à la consultation et en lisant son dossier. Même si elle ne vient pas de loin, même si nous sommes de la même couleur, dès l'abord, je suis frappée par sa différence, et avant même de la rencontrer, elle me pose un problème. Il ne va pas être facile de communiquer avec elle, ne serait-ce que pour obtenir les éléments concernant son anamnèse.

Parallèlement à cela, elle m'intéresse précisément parce qu'elle est différente, parce qu'elle vient d'ailleurs.

IV. La recontre et/ou le choc

Après le moment de l'observation à distance (arrivée de cette femme en consultation ou en salle d'accouchement, lecture de son dossier), vient le moment de la rencontre avec elle, avec son mari, enfin avec le couple. A ce moment, la différence m'apparaît encore plus flagrante et il n'est pas rare qu'elle me choque.

Mme N. arrive en salle d'accouchement avec son mari. Elle vient accoucher de son troisième enfant. Monsieur et Madame N. ont déjà 2 filles nées en Kosove.

Madame N. vient à la matemité pour la première fois, elle n'a pas de dossier. Je dois faire son anamnèse, et il faut donc faire appel à son mari pour la traduction. Cela ne se révèle pas chose aisée: il ne traduit pas spontanément mes demandes, et je me rends compte qu'il ne connaît rien du passé médical de sa femme. Par la suite, je vais devoir lutter pour qu'il transmette à sa femme ce que je lui dis concernant les soins nécessaires ou la progression de la situation.

Je sens une distance dans le couple et je suis frappée par l'absence de dialogue. Quoique ne l'exprimant pas, la femme ne semble pas apprécier la présence de son mari. Il est toutefois nécessaire qu'il reste, puisqu'il représente l'intermédiaire obligé pour que je puisse communiquer avec elle. Quant à lui, je le trouve un peu dur avec sa femme. Il est là, mais il ne fait rien pour la soutenir.

Lorsque l'enfant naît, il s'agit encore d'une fille, la troisième. Monsieur N. est fâché, il ne dit pas un mot et quitte la salle d'accouchement. Madame N. n'exprime aucune joie et ne s'intéresse pas immédiatement à l'enfant. Elle gît dans son lit, le visage fermé. Cette situation me laisse désemparée. Dans un premier temps, j'en veux au mari pour son attitude au moment de la naissance, mais aussi tout au long du travail de dilatation.

Passé ce premier moment de révolte, je cherche une explication culturelle à sa façon d'être et de faire.

* La distance homme/femme

En Kosove, l'homme et la femme ne vivent pas en couple comme ils le font ici, mais avec le père, la mère, les frères et les soeurs du mari. En effet, dès son mariage, la femme rejoint la belle-famille et il lui revient d'aider sa belle-mère en se chargeant d'une grande part des travaux domestiques. Les hommes et les femmes vivent chacun dans leur monde, les hommes avec les hommes, les femmes avec les femmes. Les femmes ne parlent pas de ce qui leur arrive à leur mari. Ainsi, l'enquête réalisée auprès des femmes kosovares révèle que ce n'est jamais à leur mari qu'elles annoncent d'abord leur grossesse, mais à leur mère, leur belle-mère, leur belle-soeur. De même, il semblerait que les femmes albanaises taisent à leur mari le fait au'elle sont malades ou qu'elles souffrent d'une affection. On ne parle pas de ces choses là avec les hommes, mais on en parle, et semblet-il avec grande liberté, aux femmes de l'entourage.

Pour la femme, comme pour l'homme d'ailleurs, vivre seule avec son conjoint représente quelque chose de résolument nouveau, et il semble que cette proximité forcée soit difficile à gérer. La femme se trouve souvent coupée du milieu de référence féminin. Elle doit, en outre, se plier à ce que l'homme entre dans une sphère jusqu'alors exclusivement réservée aux femmes. Ainsi, en Suisse, c'est son mari qui l'accompagne à la maternité et reste avec elle pendant l'accouchement.

Quant à lui, il se voit contraint d'entrer dans un milieu qui lui est complètement étranger et dont il n'a pas l'habitude. La contrainte est d'autant plus forte qu'il remplit la fonction indispensable de traducteur. Ceci peut peut-être expliquer en partie son attitude ressentie souvent comme froide et distante.

* L'enfant-destin

En Kosove, il semble que le mariage et la maternité soient encore largement considérés comme les buts ultimes de la femme. A cet égard, il apparaît que la femme mariée, surtout si elle est mère de plusieurs enfants, a un meilleur statut que la femme célibataire ou mariée-sans-enfants. Pour cette raison, le problème de la stérilité préoccupe beaucoup les femmes albanaises. De même, leur réticence vis-à-vis de la contraception trouverait là une part d'explication. Une part seulement, l'autre résidant peut-être aussi dans une méconnaissance de leur corps, qui est souvent génératrice de croyances telles que celles-ci: la contraception rend stérile, provoque des infections pouvant mener à la mort, abîme l'utérus, etc...

* Plusieurs garçons

En Kosove, comme dans bien d'autres pays d'ailleurs, il est primordial d'avoir des enfants mâles. En effet, c'est le garçon qui va rester avec ses parents et subvenir à leurs besoins lorsqu'ils ne pourront plus travailler. C'est sa femme qui tiendra la maison et s'occupera d'eux.

La naissance d'une fille n'est donc jamais accueillie avec autant de joie que la naissance d'un garçon. La femme qui a mis au monde un garçon sera plus valorisée qu'une autre.

Une Albanaise raconte que, quand naît une fille, on félicite les parents tout en leur disant: «Dommage que ça ne soit pas un garçon».

Il ressort des réponses au questionnaire cité ci-dessus ainsi que de mon expérience, que la naissance d'un premier bébéfille ne pose pas réellement de problèmes, les parents ayant espoir que le prochain enfant sera un garçon.

Si leurs attentes sont déçues, les choses se compliquent, d'autant plus qu'il ne suffit pas d'avoir un seul garçon: il en faut deux, le deuxième représentant une assurance supplémentaire au cas où le premier viendrait à décéder. En passant, il faut mentionner que la mortalité infantile est encore élevée en Kosove.

Ainsi, il arrive que des couples, ayant déjà 4 enfants dont un garçon, persistent, en dépit d'une situation financière difficile et de problèmes de santé importants, à vouloir un 5ème enfant: le deuxième garçon.

Il faut souligner qu'il ne s'agit pas toujours uniquement d'une volonté de l'homme et que les femmes sont aussi attachées à cette idée.

IV. En guise de conclusion

Grâce aux explications ci-dessus, je peux mieux comprendre l'attitude de l'homme auprès de sa famme et sa réaction au moment de la naissance. Je peux mieux comprendre, mais je ne peux pas approuver ce refus du bébé-fille. Il me heurte trop profondément dans ce que je crois, dans ce que je suis.

Je ne peux pas accepter non plus qu'une femme de 30 ans, mais à qui on en donne 50, qui a déjà 4 enfants dont un garçon, et qui se trouve dans en état de complet délabremenet physique, me dise vouloir une cinquième grossesse uniquement dans le but d'avoir un deuxième garçon. Alors que faire? Comment établir le rapport de confiance qui permettra à la femme

d'exprimer ses questions et ses sentiments face à mes manières de faire, et qui me permettra à moi aussi de faire de même? Comment établir le rapport de confiance qui m'aménera à découvrir, sous l'enveloppe de LA femme albanaise, UNE femme «porteuse-de-culture-albanaise» qui ne correspondra peut-être que partiellement ou en rien au portrait que j'en ai tracé ci-dessus. Car si les femmes suisses ne sont pas toutes semblables et ne correspondent pas au schéma-type que l'on s'en fait, les femmes albanaises non plus.

Il est sans doute essentiel, en tant que sagefemme en Suisse aujourd'hui, de posséder des connaissances concernant la culture des populations que nous sommes appelées à rencontrer sur nos lieux de travail. Pareillement, il me semble important de pouvoir dire quelques mots, quelques phrases, ne serait-ce que des salutations, dans la langue d'origine des populations les plus représentées.

Mais il est sans doute tout aussi important d'oser exprimer nos questions et nos sentiments directement aux intéressées, si nous voulons vraiment mieux nous connaître! Nous vivons dans le même pays et dans la même ville, nous nous côtoyons quotidiennement, et pas seulement à la Maternité. Il est inévitable que des conflits mais aussi des sympathies apparaissent. De tout ce grand brassage des peuples qui a commencé et qui n'est pas près de s'arrêter, nous pouvons tirer profit en tant que femmes, que nous soyons d'ici ou d'ailleurs!

Genève, avril 1995 □

ssedh sgueh ssiso

Société Suisse pour l'Enseignement et le Développement de l'Homéopathie Schweizerische Gesellschaft für Unterricht und Entwicklung der Homöopathie Società Svizzera per l'Insegnamento e lo Sviluppo dell' Omeopatia

Présidente: Dr méd. Françoise Zihlmann

Programme de formation à l'Homéopathie en enseignement continu sur 3 ans

Dates du prochain cycle: 30 septembre 1995, 28 octobre 1995, 25 novembre 1995, 27 janvier 1996, 9 mars 1996, 4 mai 1996

Les cours auront lieu dans les locaux de **l'Ecole La Source** (derrière la Clinique La Source à Lausanne)

Inscription sur place le 1er jour du séminaire le 30 septembre 1995 ou par renvoi du bulletin d'inscription se trouvant dans le programme

Adresse:

Renseignements/Inscriptions auprès du Secrétariat: Tél.: 021/784 42 01 · Fax: 021/784 42 03 ou auprès de la Présidente, D. méd. Françoise Zihlmann: Tél.: 037/41 91 41 · Fax: 037/41 91 43

Tél.:

Je souhaite recevoir le programme complet des cours d'homéopathie de la \mathbf{ssedh}

Nom, prénom:

NPA/Lieu: Profession:

Retourner à: **ssedh / sgueh / ssiso**, Case Postale 276, 1010 Lausanne 10

